

Fiscalité des entreprises: aux députés d'agir!

L'invitée

Frédérique Reeb-Landry
Directrice générale de la **CCIG**



En annonçant l'entrée en vigueur d'un taux d'imposition des entreprises de 13,79% dès le 1er janvier 2019, le Conseil d'État vaudois fait montre de sa volonté de mettre en place sans plus tarder des conditions fiscales attractives pour les entreprises, mettant fin à l'incertitude néfaste qui prévaut depuis plusieurs années dans le domaine de l'imposition des entreprises.

Fort d'un plébiscite populaire de 87% lors de la votation sur le volet cantonal de RIE III, l'Exécutif vaudois a le courage d'anticiper la fin inéluctable des statuts fiscaux spéciaux et l'aboutissement de la réforme fédérale actuellement en

cours d'élaboration. Le signal est clair et puissant, il prend en compte l'environnement concurrentiel dans lequel les entrepreneurs doivent évoluer et diffuse un message sans équivoque: entreprises, vous êtes les bienvenues en Pays de Vaud!

La **CCIG** voit dans l'action forte du gouvernement vaudois un exemple à suivre. Il est nécessaire pour l'attractivité de Genève que notre canton s'accorde rapidement sur sa réforme de la fiscalité des entreprises et lève à son tour les incertitudes qui planent sur celles-ci. Et ce d'autant que l'avantage fiscal comparatif penchera très fortement en faveur de notre voisin dès 2019, puisque le différentiel de taux d'imposition du bénéfice entre Vaud et Genève sera à ce moment de plus de 10%. Et c'est sans parler de la taxe professionnelle communale, spécificité genevoise qui pèse sur l'ensemble des entreprises du canton, quelle que soit leur santé

financière. Il est dès lors urgent de réactiver le projet genevois de réforme issu de la table ronde mise en place par le Conseil d'État en 2016. Le processus législatif

«La **CCIG** voit dans l'action forte du gouvernement vaudois un exemple à suivre»

cantonal doit reprendre dans les meilleurs délais et permettre aux élus de tous bords politiques de réaliser l'union sacrée autour de ce projet. La réussite de cette réforme est nécessaire au maintien d'un tissu économique diversifié, fait d'entreprises locales et transnationales, de PME et de multinationales, de sociétés de production et de services, ainsi

que des emplois que toutes génèrent.

Observation encourageante, le projet genevois et le projet fédéral de PF17, actuellement en consultation, sont parfaitement compatibles, notamment grâce à l'implication du Conseil d'État au plan fédéral. La consultation genevoise s'est faite auprès d'un large panel, prend déjà en compte les intérêts des communes, propose de nouvelles prestations à la population et prévoit un taux d'imposition concurrentiel avec notre voisin lémanique.

Il ne reste donc plus au monde politique qu'à accorder ses violons rapidement. La tâche est sans doute moins aisée en période préélectorale, mais ce sera la clé pour garantir à Genève la pérennité d'un tissu économique solide, créateur d'emplois. Cette capacité à s'entendre sur les enjeux primordiaux fait partie intégrante de l'attractivité d'un canton.

Fact checking

Genève réclame le retour des femmes

«Égalité au Municipal, pour une présidence obligatoirement mixte»

Albane Schlechten, conseillère municipale socialiste en Ville de Genève

Xavier Lafargue

Ci-dessus, l'intitulé d'un projet de délibération déposé lors de la dernière session du Conseil municipal de la Ville de Genève. Sa rédactrice, la socialiste Albane Schlechten, profite de la Semaine de l'égalité pour pointer du doigt la faible représentation des femmes en politique en général, mais aussi dans un secteur bien particulier: la présidence du Conseil municipal. Est-ce pertinent? Assurément oui.

Par présidence, il faut comprendre trois postes: la présidence, la première vice-présidence et la deuxième vice-présidence. Albane Schlechten demande que ce triumvirat soit obligatoirement mixte en termes de sexes.

Un coup d'œil dans les archives du Service du Conseil municipal permet de constater que la première femme élue à la présidence du Délibératif de la Ville était la socialiste Jacqueline Wavre. Cela remonte à près d'un demi-siècle, très exactement au 21 mai 1968. Hasard de l'histoire, c'est l'année où la radicale genevoise Lise Girardin devenait également la première femme maire d'une commune helvétique, en l'occurrence... la Ville de Genève.

Et après? Seules neuf femmes ont connu le même honneur que Jacqueline Wavre. La dernière est **Alexandra Rys** (PDC), lors de l'exercice 2011-2012. Depuis, c'est ceinture pour ces dames, quand bien même la représentation féminine au sein du Municipal atteint une moyenne plus qu'honorable (41%).

Et il y a pire. Car dès 2015-2016, c'est l'ensemble de la présidence qui est masculine! La dernière élue était la socialiste Martine Sumi, en 2014-2015. Et encore, elle n'était «que» deuxième vice-présidente...

Les hommes ne sont pas les seuls à cannibaliser les trois postes présidentiels du Municipal de la Ville. Depuis trois ans, ils sont aussi l'apanage de la droite, qui se sent pousser des ailes depuis le début de cette législature.

Pour être complet, on se doit de préciser que les quatre postes de secrétaires du Bureau du Municipal sont actuellement occupés par des femmes. Bien maigre consolation.



Les membres de l'actuelle présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève, qui siègent tout en haut. Au centre, on reconnaît (de g. à dr.) **Éric Bertinat** (UDC, premier vice-président), **Jean-Charles Lathion** (PDC, président) et **Pascal Spuhler** (MCG, deuxième vice-président). GEORGES CABRERA

Économie

«La tendance à la hausse dans l'industrie des machines se poursuit»

Swissmem, «voix» de l'industrie lourde, annonce une reprise de 8,2% des exportations du secteur entre juin et septembre

● Si les exportations et entrées de commandes repartent, elles peinent à faire oublier combien les PME restent exsangues. Le franc fort leur pose toujours un problème existentiel, relève une étude demandée à l'Université de Saint-Gall par le groupement de PME Swissmechanic et le syndicat Unia. Ce dernier estime que l'industrie aurait créé 100 000 nouveaux emplois depuis 2010 si la Banque nationale n'avait pas «sciemment encouragé la surévaluation du franc». À cela s'ajoutent des difficultés de financement, une entreprise sur huit se voyant refuser un crédit. Swissmem souligne de son côté que le quart des entreprises «ont terminé 2016 avec une perte [...] et n'avaient plus que la substance pour survivre». **Pierre-Alexandre Sallier**

Monde

«Non, le président n'est pas mort»

Présidence de la République tunisienne

● Émoi en Tunisie le 17 novembre. Une rumeur faisant état de la mort du président Béji Caïd Essebsi a commencé à circuler sur les réseaux sociaux. Au départ: une information publiée sur une page Facebook affublée du logo de France 24. Sauf que la page a été fabriquée de toutes pièces pour lancer la fausse rumeur, d'ailleurs relayée par certains médias tunisiens. La présidence a dû se fendre d'un communiqué pour assurer que le président se portait bien et annoncer que les auteurs du «fake» seraient poursuivis. France 24 a aussi dit son intention de porter plainte. Ce n'est pas la première fois que Béji Caïd Essebsi, 90 ans, est victime de ce genre d'annonce. Depuis la destitution, mercredi, de Robert Mugabe, 93 ans, il est devenu le plus vieux chef d'État en exercice, si l'on excepte la reine d'Angleterre! **C.M.**